

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira au **Foyer Rural « Charles CATILLON »** -
rue **Aristide Briand** - **02800 CHARMES** en séance ordinaire :
le **vendredi 30 octobre 2020** à **20 h 00**.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Décision modificative n°1,
- 2 - Evaluation des charges transférées - Notification du rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) - Avis du conseil :
 - 1 - évaluation définitive des charges transférées liées à la prise en charge par l'agglomération du fonds national de garantie individuelle des ressources pour certaines de ses communes membres à compter du 1^{er} janvier 2020,
 - 2 - évaluation définitive des charges transférées liées à la prise de compétence facultative « construction, aménagement et gestion d'un refuge fourrière pour animaux et participation aux associations agréées ou reconnues d'utilité publique assurant une prestation de fourrière animale »,
 - 3 - évaluation définitive des charges transférées liées aux dépenses afférentes à l'absorption du SIVOM CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE au 1^{er} janvier 2020,
 - 4 - évaluation définitive des charges transférées liées aux dépenses afférentes à la représentation substitution au sein de SIDEN SIAN au 1^{er} janvier 2020.
- 3 - Travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques par l'USEDA concernant la réhabilitation de la rue Victor Hugo - 1^{ère} tranche,
- 4 - Mission de maîtrise d'œuvre concernant la requalification de la rue Victor Hugo - 1^{ère} tranche,
- 5 - Autorisation et procédure pour le désherbage à la bibliothèque de CHARMES,
- 6 - Tarifs au 1^{er} janvier 2021 pour :
 - 1 - la location des salles et du matériel,
 - 2 - le cimetière communal.
- 7 - Attribution de cartes cadeaux pour le personnel communal à l'occasion de la fête de Noël,
- 8 - Détermination du loyer concernant le logement 2 rue Alfred Maguin - 1^{er} étage-Aile gauche,
- 9 - Lancement de la procédure de reprise de maisons abandonnées,
- 10 - Communications.

En Mairie, le 21 octobre 2020

Le Maire,

Bruno COCU